



CENTRE DE LOISIRS DE MESSINCOURT

FICHE D'INSCRIPTION HIVER 2026

PARENT(S) :

Nom et prénom :

Adresse :

N° de téléphone (domicile) : N° de téléphone (portable et/ou travail) :

Mail :

N° Allocataire CAF :

Régime Général Régime Agricole

Après avoir pris connaissance des informations concernant le Centre de Loisirs, nous, parents, procédonns à l'inscription de l'enfant :

NOM:**PRENOM:****Né(e) le :**

Merci de cocher la formule d'inscription désirée au tarif de 9€/ jour (7€/jour pour l'aide aux temps libre de la CAF)

	Tarif :	PLEIN	QF<750
Semaine 09 du 23/02 au 27/02/2026 (soit 5 jours)		45.00€	35.00€
	TOTAL 1		

Participation CAF: oui non (si oui, fournir l'attestation d'aide aux temps libre)

Participation MSA: oui non (si oui, fournir l'attestation)

Participation C.E. : oui non (si oui, fournir le document à remplir)

Demande d'attestation de présence en fin de session pour la MSA ou les C.E., cochez cette case

Merci également de cocher les réservations de repas A.P.I. restauration à 5€ chacun.

Lundi 23/02	Mardi 24/02	Mercredi 25/02	Jeudi 26/02	Vendredi 27/02	
-------------	-------------	----------------	-------------	----------------	--

Nombre de repas coché(s) :	
X 5,00 = TOTAL 2	

Les frais d'inscription devront être réglés au moment de la remise du dossier.**Réservé à l'administration :**

Total des frais (1+2):.....	Part. caf :	Part. famille:.....
Moyen de paiement :.....	Date de paiement :.....	



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) Mme, M.....

Responsable de l'enfant :

autorise celui-ci à participer à toutes les activités et sorties organisées par le Centre de Loisirs de Messincourt (activités sportives comprises).

Précisez ci-après les restrictions alimentaires ou physiques éventuelles (fournir un certificat médical)

.....
.....

Pour tout traitement médical, merci de bien vouloir nous fournir l'ordonnance du médecin

J'autorise / Je n'autorise pas (rayer la mention inutile) l'enfant à partir seul du centre de loisirs.

J'autorise M. ou Mme :

à venir chercher l'enfant au centre de loisirs.

Toute autre personne venant chercher l'enfant devra être muni obligatoirement d'une autorisation datée et signée des parents et le directeur devra avoir été averti par l'un des deux parents auparavant.

En signant l'inscription j'approuve également le règlement intérieur qui m'a été remis.

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention manuscrite

« Lu et approuvé »

ATTENTION

Afin de faciliter l'organisation pédagogique et en fonction du nombre de places prévues, les parents doivent dès maintenant procéder à l'inscription de leur (s) enfant (s), en retournant :

- Le dossier ci-joint complété

Pour les enfants non-inscrits au service périscolaire pour l'année 2025-2026 :

- Une photocopie de l'assurance extrascolaire et de responsabilité civile
- Une photocopie du carnet de santé (pages relatives aux vaccins)
- La fiche sanitaire de liaison (dûment remplie)
- les attestations d'aide aux temps libre CAF ou MSA

A RENDRE AU PLUS TARD POUR LE LUNDI 9 FEVRIER 2026

⚠ Pour des raisons d'organisation, aucune nouvelle inscription ne sera acceptée après cette date
NB : pour les enfants inscrits au service périscolaire et/ou cantine, seul ce dossier d'inscription est à rendre.

